

<ul style="list-style-type: none"> Tarif spécifique pour les clients en situation de fragilité financière <p>Depuis février 2019, les frais d'incidents bancaires pour la clientèle des Particuliers éligible au dispositif des « Client en situation de fragilité financière » (article L. 312-1-3 et R-312-4-3 du Code Monétaire et Financier) sont plafonnés à 25 euros par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> Limitation des frais d'incidents bancaires (par mois)⁽⁴⁾ : 	25,00€
<p>OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER</p> <ul style="list-style-type: none"> Transferts reçus en devises, commission de change Frais de Swift Frais pour anomalies sur coordonnées bancaires manquantes ou incomplètes..... Négociation de chèques et effets libellés en devises ou en euro émis par l'étranger..... avec un minimum de 	nous consulter 12,00€ 10,00€ 0,20% 25,00€
<p>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</p> <p>FACILITES DE CAISSE ET/OU DÉCOUVERTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais pour Autorisation Conventiionnelle de Trésorerie (ACT) (tarif annuel) Assurance ACT (cotisation annuelle) : <ul style="list-style-type: none"> 0 - 1 500€ 1 501€ - 4 000€ 4 001€ - 6 000€ 6 001€ - 10 000€ Frais de dossier sur découvert en compte autorisé avec un minimum de Taux pour découvert en compte non convenu et non formalisé Taux nominal annuel (maximum) Taux pour découvert en compte autorisé Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs (agios), par trimestre..... Dépôt de Garantie (caution sur loyer) 	13,75€ 23,00€ 13,60€ 42,40€ 70,40€ 1% 50,00€ nous consulter nous consulter nous consulter 5,80€ 5% l'an
<p>CRÉDITS À LA CONSOMMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais de dossier sur prêts personnels Réédition du tableau d'amortissement 	nous consulter gratuit
<p>CRÉDITS IMMOBILIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais de dossier sur prêts immobiliers Frais d'annulation de dossier de crédit après signature de la lettre d'acceptation Réédition du tableau d'amortissement 	nous consulter 150,00€ 25,00€
<p>CONDITIONS COMMUNES</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais de renégociation du prêt avec un minimum de Frais d'émission de lettres impayés sur prêts..... Enregistrement d'acte..... Délivrance d'attestations diverses (prêt, compte, ...) Impayé sur prêt (par échéance majorée des intérêts de retard lors du remboursement)..... Modifications sur crédit hors avenant (ex : date d'échéance, compte payeur,...) Mainlevée sous seing privé..... Mainlevée sous acte notarié Information annuelle des cautions (par lettre)..... avec un plafond de Frais de cautions..... avec un minimum de 	1% du capital restant dû 300,00€ 19,90€ frais réels 20,00€ 25,00€ 25,00€ 35,00€ 105,00€ 10,00€ 20,00€ 2% l'an 50,00€

⁽⁴⁾ Pour les détenteurs de l'offre GPA (Gamme des moyens de Paiement Alternatifs au chèque) ces frais sont plafonnés à 20 euros par mois et 200 euros par an.

<p>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</p> <p>ÉPARGNE BANCAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits d'épargne à taux réglementés Produits d'épargne à taux libres Transfert de compte ou de plan d'épargne réglementé vers une autre banque Transfert d'un livret A vers une autre banque 	nous consulter nous consulter gratuit gratuit
<p>PLACEMENTS FINANCIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Droits de garde (annuels) : <ul style="list-style-type: none"> Commission selon montant du compte-titres ou PEA <ul style="list-style-type: none"> < 50 000€..... entre 50 000€ et 150 000€ > 150 000€ avec un minimum de supplément par ligne de valeur étrangère..... Passation d'ordre de Bourse (titres vifs) : <ul style="list-style-type: none"> Opérations sur la place de Paris, au comptant : <ul style="list-style-type: none"> Ordres passés par internet Ordres passés en agence commission proportionnelle, par ordre <ul style="list-style-type: none"> ordre < 5 000€ ordre > 5 000€ avec un minimum de Ordres hors zone euro <ul style="list-style-type: none"> Ordres passés par internet..... Ordres passés en agence, par ordre avec un minimum de Passation d'ordre OPCVM : <ul style="list-style-type: none"> Passation d'ordre par internet..... OPCVM domiciliés OPCVM non domiciliés avec un minimum de Produits structurés sur mesure <ul style="list-style-type: none"> ordres sur la Place de Paris..... ordres sur autres places 	0,35% 0,25% 0,10% 15,00€ 45,00€ service non disponible 0,75% 0,50% 12,50€ service non disponible 1,80% 120,00€ service non disponible nous consulter nous consulter gratuit 25,00€ 150,00€ 65,00€ 15,00€ 45,00€ 90,00€ 4,00€ 15,00€ 40,00€
<p>ASSURANCE ET PRÉVOYANCE</p> <p>PROTECTION DE L'ASSURÉ ET DE SES PROCHES</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantie des Accidents de la Vie (cotisation trimestrielle) Protection Juridique Vie Privée (cotisation trimestrielle) CertiCompte Certi Livret A CertiPel CertiPea Généa Comptes protégés (cotisation annuelle) : <ul style="list-style-type: none"> Compte à vue, CEL, LDD..... PEL, PEA, PEP..... 	55,00€ 18,00€ nous consulter 8,10€ 16,20€
<ul style="list-style-type: none"> BFC Prévoyance BFC Obsèques BFC Santé 	nous consulter

<p>PROTECTION DES MOYENS DE PAIEMENT (cotisation annuelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Quiétis) <ul style="list-style-type: none"> Pour le titulaire Pour le co-titulaire Option Quiétis Achat (1,10€ / mois) 	21,25€ 11,00€ 13,20€
<p>PROTECTION DES BIENS</p> <ul style="list-style-type: none"> BFC Auto Assurance Multirisques Habitation Assurance Multirisques Habitation Jeunes 	nous consulter
<p>SUCCESSIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> Commission de gestion de dossier perçue lors du règlement. Commission calculée en fonction du montant des engagements et avoirs détenus, plus les frais réels (ex : ouverture de coffre) <ul style="list-style-type: none"> engagements et avoirs ≤ à 1 000€ engagements et avoirs > à 1 000€ avec un minimum de 	50,00€ 0,50% 150,00€
<p>DATES DE VALEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Versement d'espèces en agence Retrait d'espèces..... Versement de chèque..... Débit de chèque..... Pour les opérations ayant donné lieu à change (date d'achat ou de vente) <ul style="list-style-type: none"> Au débit..... Au crédit..... Virement émis ou reçu Prélèvement..... 	val j val j val j + 1 ouvré val j j - 2 ouvrés j + 2 ouvrés val j val j

RÉSOUTRE UN LITIGE

La BFC OI a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Toutefois, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

L'AGENCE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre conseiller de clientèle ou du responsable de votre agence.

LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE À VOTRE ÉCOUTE

Si votre agence tarde à vous répondre ou si vous êtes en désaccord avec la réponse ou la solution apportée, vous avez la possibilité de vous adresser au Service Relations Clientèle pour que votre demande soit réexaminée.

BFC OI

Service Relations Clientèle

58 rue Alexis de Villeneuve - CS 21013

97404 Saint Denis Cedex

Fax : 0262 21 21 47 - e-mail : src@bfcoi.com

EN DERNIER RECOURS, LE MÉDIATEUR

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une "Charte de la Médiation", disponible sur le site www.bfcoi.com, qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le Médiateur vous répondra directement dans un délai de 2 mois maximum à réception du dossier complet, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Si celle-ci vous convient, la BFC OI s'engage par avance à la mettre en oeuvre sans délai.

Le Médiateur auprès de Société Générale

17 cours Valmy

92 987 Paris La Défense cedex 7

À TRÈS BIENTÔT

DANS NOS AGENCES

des conseillers à votre service

SUR INTERNET

www.bfcoi.com

SUR VOTRE MOBILE

avec l'appli BFC

PAR TÉLÉPHONE

02 62 409 900⁽⁵⁾



⁽⁵⁾ Coût d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi de 7h30 à 20h et le samedi de 8h à 12h15.

Banque Française Commerciale Océan Indien – S.A. capital de 16 666 800€ - Siège social 58, rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 – 97404 Saint-Denis Cedex – R.C.S. Saint-Denis 330 176 470 - Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale – Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS N° 07 030 515 - N° TVA Intracommunautaire : FR51330176470 - © Janvier 2020. Ne pas jeter sur la voie publique – Sauf erreur d'impression. Document non contractuel.

PARTICULIERS

TARIFS

au 1^{er} mars 2020

La Réunion

Produits et services

de la convention de compte.

C'EST VOUS L'AVENIR

